

1^{ère} Séance plénière 2022 : Le Conseil Rhénan appelle à tirer les leçons de la crise sanitaire en créant un centre de situation trinational

Pour la première fois sous la présidence de Matthias Ackermann, élu du Palatinat du Sud, le Conseil Rhénan a tenu sa Séance plénière le 27 juin 2022 à Bad Bergzabern. Les élus du Palatinat du Sud, d'Alsace, du Pays de Bade et de la Suisse du Nord-Ouest ont notamment mené un débat sur la protection civile et la coopération sanitaire dans le Rhin supérieur.

Accueillis à Bad Bergzabern par Dietmar Seefeldt, Landrat du Landkreis Südliche Weinstraße, les membres du Conseil Rhénan ont pu discuter au cours de cette réunion de six projets de résolution. A cette occasion, le président du Conseil d'Etat de Bâle-Ville, Beat Jans, a également pu rendre compte des activités de la Conférence du Rhin supérieur, instance qu'il préside cette année.

Tirer les leçons de la pandémie : mettre en place un centre de situation commun

Dans la continuité du congrès « Pandémie dans le Rhin supérieur » du 26 novembre 2021, organisé conjointement avec la Conférence du Rhin supérieur, le Conseil Rhénan appelle tous les acteurs en matière d'entraide en cas de catastrophe dans la région du Rhin supérieur à établir une feuille de route tendant à la mise en place d'un centre de situation trinational. Cette structure permanente aurait pour but, notamment en cas d'urgence, de disposer d'une vision précise de la situation dans l'ensemble du Rhin supérieur, afin de fournir des informations transfrontalières aux cellules de crise nationales et régionales de manière rapide et fiable.



« Désormais, il s'agit de se préparer à de prochaines situations de crise. Pour le Conseil Rhénan, cela passe nécessairement par un centre de situation commun fournissant aux cellules de crise des trois pays des informations fiables concernant la région frontalière qui puissent être prises en compte lors du processus de décision. »

Matthias Ackermann, Président du Conseil Rhénan 2022

Proposer des perspectives après l'échec de l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne

En 2021, le Conseil fédéral suisse a annoncé sa décision de mettre fin aux négociations sur un accord-cadre institutionnel entre l'Union européenne et la Suisse. Cette situation, renforcé par le blocage consécutif d'accords dans d'autres domaines tels que la recherche ou le marché de l'électricité, aura très certainement un impact négatif sur la région trinationale.

Créer un espace de santé du Rhin supérieur – pérenniser TRISAN

Depuis de nombreuses années, le Conseil Rhénan poursuit l'objectif d'approfondir la coopération transfrontalière sanitaire pour parvenir à un « espace de santé du Rhin supérieur ». Dans ce contexte, le centre de compétences trinational pour les projets de santé TRISAN, établi depuis 2016 dans le cadre de deux projets INTERREG soutenus par l'Union européenne, est devenu une plateforme centrale pour le développement de connaissances mutuelles et la promotion de projets concrets. Le Conseil Rhénan demande donc à tous les acteurs concernés de soutenir la pérennisation de TRISAN.

Soutien aux projets de géothermie

Le Conseil Rhénan considère que la géothermie offre de grandes opportunités pour réaliser une transition thermique durable dans la région. Ainsi, il se prononce en principe en faveur de projets géothermiques, mais souligne la nécessité d'analyser les risques, de faire accompagner les projets par des experts et l'importance d'une participation citoyenne claire.

Plus de concertation dans l'aménagement du territoire et engagement pour le Parlement des jeunes

La Séance plénière a également pris des résolutions en faveur du renforcement de la coopération transfrontalière en matière d'aménagement du territoire et en soutien à l'association du Parlement des jeunes du Rhin supérieur.

Texte complet des résolutions

<https://www.conseilrhenan.org/fr/resolutions/toutes-les-resolutions.html>

Illustration

<https://www.conseilrhenan.org/fr/services/galerie-de-photos.html>

Contact

Secrétariat permanent du Conseil Rhénan : +49 (0) 7851 7407 42 / info@oberrheinrat.org

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la région métropolitaine tri-nationale du Rhin Supérieur ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.